

Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Présentation Budget primitif 2024 au conseil communautaire du 21/03/2024

- Budget **Principal**
- Budget annexe **Restauration**
- Budgets Annexes **Eau et Assainissement**
- Budgets Annexes d'aménagement : **Saizerais, Sablons, Arboresens et Presqu'île**

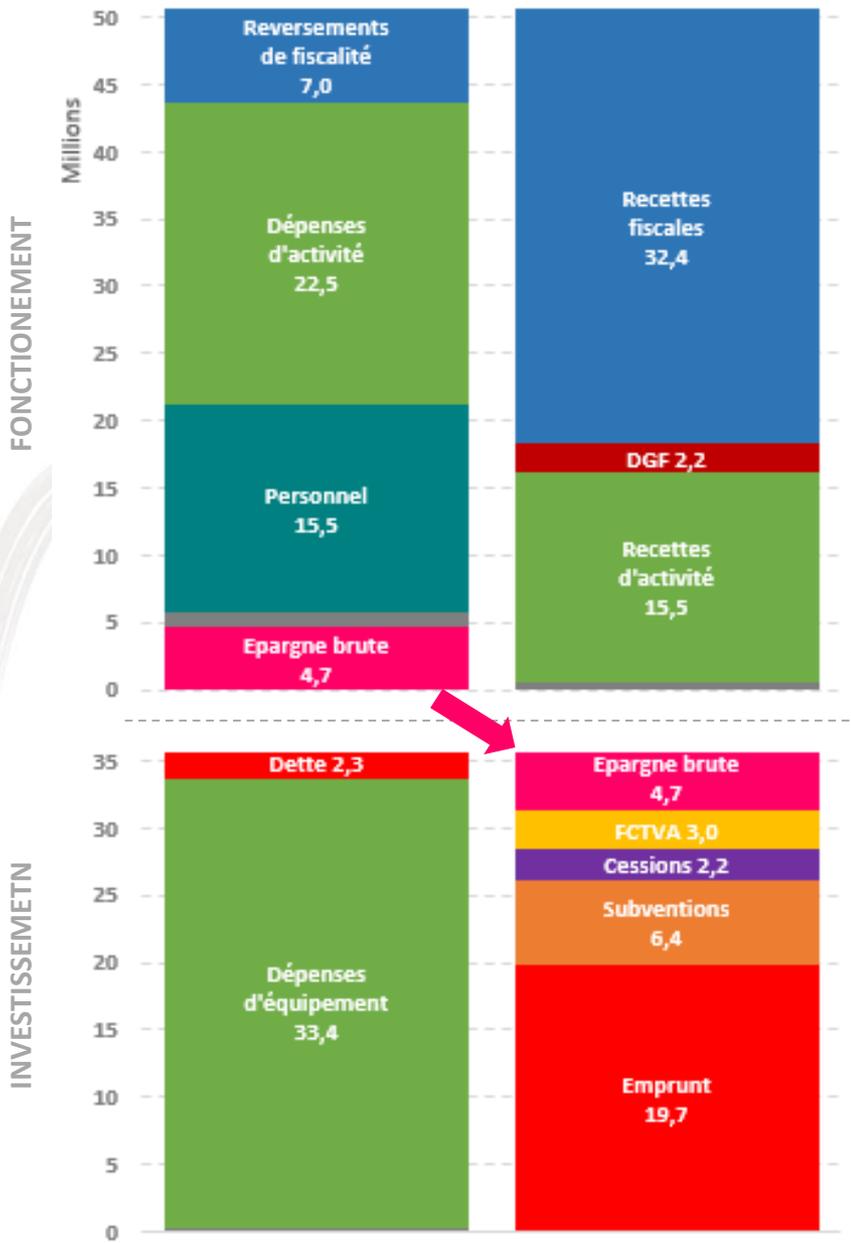


Le Budget 2024

Le BP 2024 représente 117 M€, dont 95 M€ de mouvements réels répartis en 60 M€ de fonctionnement et 35 M€ d'investissement.

Le graphique ci-contre illustre l'équilibre des budgets consolidés (hors aménagement) : la section de fonctionnement dégage une épargne de 4,7 M€, permettant de rembourser les emprunts (2,3 M€) par des fonds propres.

Le BP est voté sans reprise des résultats (retard du Trésor Public dans la production des comptes 2023).
 La reprise du résultat au budget supplémentaire constituera une recette qui viendra améliorer les ratios financiers 2024 et diminuer le recours à l'emprunt.



Une stabilité fiscale et des mesures ciblées

CATEGORIE	BP 2023	BP 2024	Evolution
Recettes fiscales	31 769 045	32 369 340	2%
Impositions foncières	12 464 000	12 779 000	3%
Taxe foncière - Bati	3 530 000	3 650 000	3%
Taxe foncière - Non Bati	50 000	52 000	4%
Taxe d'habitation (RS)	144 000	225 000	56%
Cotisation Foncière des Entreprises	4 390 000	4 495 000	2%
Taxe d'Enlèvement des OM	4 350 000	4 317 000	-1%
Taxe GEMAPI	-	40 000	
Impôts économiques	2 824 510	2 969 000	5%
Versement Mobilité	1 550 000	1 680 000	8%
IFER	393 510	408 000	4%
TASCOM	831 000	831 000	0%
Taxe de Séjour	50 000	50 000	0%
Produits de substitution	12 821 275	13 001 000	1%
FNGIR & DCRTP	2 165 275	2 165 000	0%
TVA - Compensation TH	7 806 000	7 936 000	2%
TVA - Compensation CVAE	2 850 000	2 900 000	2%
Compensations d'exonérations	2 645 920	2 705 000	2%
Autres produits fiscaux	1 013 340	915 340	-10%
Concours de l'Etat	2 237 000	2 284 000	2%
DGF	2 137 000	2 184 000	2%
Dotation de compensation	1 840 000	1 825 000	-1%
Dotation d'intercommunalité	297 000	359 000	21%
FCTVA	100 000	100 000	0%

- Prise en compte de la revalorisation de 3,9 % sur les bases locatives d'habitation,
- Pas de hausse des taux sur les impôts fonciers
- Maintien du taux de la TEOM (part fixe) et hausse de 10 % des tarifs valables pour la part incitative (baisse des levées)
- Majoration du coefficient de la TASCOM (de 1,10 à 1,15)
- Mise en œuvre de la taxe GEMAPI en 2024, pour un produit moyen d'1€ / habitant
- Evolution des dotations de l'Etat inférieure à l'inflation (perte de pouvoir d'achat).

Des investissements 2024 à haute valeur territoriale

 = Projets à haute valeur écologique

Pour les services offerts aux habitants :

-  **Nouvel équipement Aquatique : 12,4 M€**
- **Modernisation et extensions des crèches : 0,6 M€**
- **Rénovation du bâtiment Camilly à Liverdun : 0,4 M€**



Pour l'attractivité du territoire, le logement et l'emploi :

-  **Nouvel éco-quartier Arboresens : 2,6 M€**
-  **Projet Presqu'île (aménagement des anciennes friches Eiffel) : 4,6 M€**
- **Extension de la zone des Sablons à Millery : 0,7 M€**



Pour des infrastructures vertueuses sur le plan écologique

-  **Nouvelle file Eau de Bouxières-aux-Dames : 1,2 M€**
-  **Lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau : 1,2 M€**
-  **Plan lumière (éclairage public en « leds », télégestion, détecteur de présence) : 2,4 M€**
-  **Travaux de voirie (sécurité & gestion intégrée des eaux pluviales) : 2,1 M€**



Une capacité de financement solide

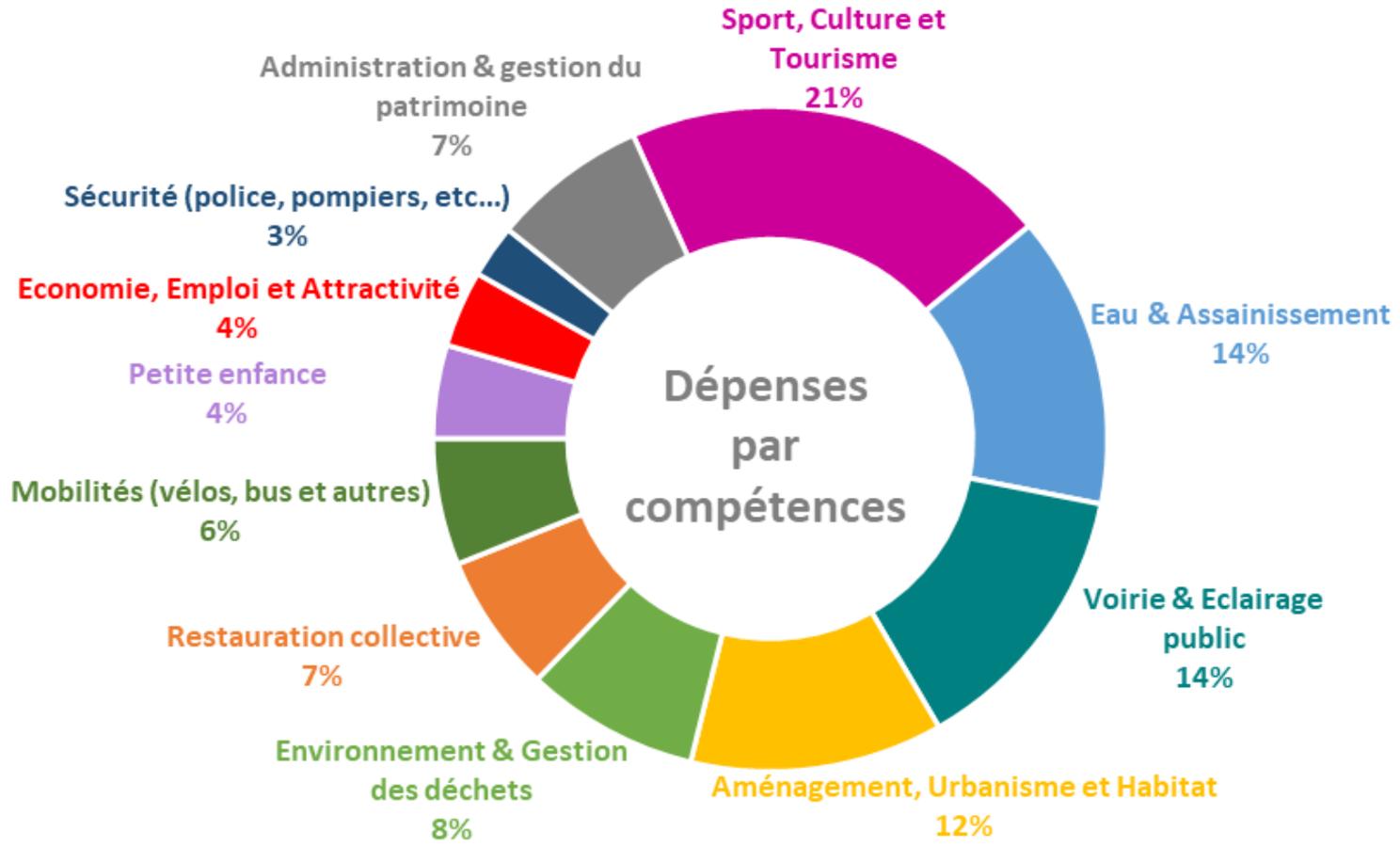
L'épargne brute prévisionnelle est anticipée à hauteur de 4,6 M€ grâce aux efforts de maîtrise des dépenses de gestion malgré des recettes qui augmentant moins vite que l'inflation, soit un taux d'épargne de 9 %.

INDICATEUR	BP 2023	BP 2024	Evolution
Recettes de fonctionnement	49 939 835	50 647 764	1%
Dépenses de fonctionnement	44 196 265	45 984 610	4%
Epargne brute	5 743 570	4 663 154	-19%
Remboursement de la dette	2 250 300	2 328 760	3%
Epargne nette	3 493 270	2 334 394	-33%
Encours au 1er janvier	14 655 080	14 414 005	-2%
Capacité de désendettement	2,6 ans	3,1 ans	21%

Une capacité de désendettement bien inférieure aux seuils d'alerte (10-12 ans)

Compte tenu d'un encours de dette maîtrisé, et d'une épargne qui reste solide, **la solvabilité du Bassin de Pompey est assurée au travers du budget 2024 avec une capacité de désendettement de 3,1 ans** permettant de respecter la règle d'or.

Budget par compétences (Fonctionnement & Investissement)



Chiffres budgets consolidés (dont aménagement)
(hors flux croisés, provisions, reversements fiscaux et dette)
Mouvements réels uniquement - En millions d'euros

Budget Primitif 2024

Un budget pour accompagner les transitions environnementales

Energie :

- Inauguration de la station multi-énergies
- Développement d'une unité de méthanisation
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le site EMI pour 39 % d'autoconsommation

Mobilités :

- Etude Flotte de véhicules à faible émissions pour faire subventionner l'électromobilité
- Poursuite du plan vélo (liaisons cyclables, étude d'un service de locations)
- Déploiement de Pôles d'Echanges Multi-modaux et stations de mobilité

Logement (sobriété foncière & lutte contre la précarité énergétique) :

- Aides à la pierre & Espace conseil France Rénov'
- Dispositif Bunti-Bimby pour accompagner un projet d'habitat sur une emprise existante

Gestion des déchets :

- Contrat de performance portant l'accent sur la réduction des déchets (prévention)
- Nouveau service de collecte et entretien des points d'apports pour les biodéchets

Un budget soutenant les dynamiques de solidarité

Insertion Professionnelle :

- Avec le nouveau chantier d'insertion Espaces Verts, l'intervention directe totalise 30 postes et un budget de 650 K€ (avant prise en compte des aides aux postes)
- Marchés réservés pour près de 100 K€ pour l'entretien des pistes cyclables
- Clauses d'insertion dans les marchés (12 000 heures d'insertion pour le NEA par exemple)

FL Job, service intercommunal de l'emploi

- 300 personnes accueillis par an
- 1 plateforme numérique dédiée à l'emploi local (emploi.bassinpompey.fr)
- 160 K€ de soutiens à la Mission Locale, Cap entreprises, ou pour les ateliers illétrisme...
- Lien avec France Services pour lever les freins à l'emploi (problème de logement, etc...)
- Multiplication des forums (RITE, forum inversé, jobs d'été + « du stade vers l'emploi »)
- Petits-déjeuners à destination des TPE/PME
- Nouveau dispositif : tremplin vers l'emploi ciblant les bénéficiaires du RSA
- Développement de l'Economie Sociale et Solidaire : vers un appel à manifestation d'intérêt

→ Un ensemble de dispositifs permettant d'offrir un parcours aux demandeurs d'emploi

En synthèse

Le budget 2024 tient donc en 4 caractéristiques essentielles :



Un très haut niveau d'investissement avec près de 30 M€

(+ 8 M€ de dépenses d'aménagement programmées dans le cadre des projets Arboresens, Presqu'île et Zone des Sablons)



La stabilité fiscale : le budget n'entraîne aucune hausse de taux des impôts fonciers. En revanche, des mesures ciblées sur les taxes environnementales (part incitative de la TEOMi, taxe GEMAPI) permettent de poursuivre la transition écologique.



Une santé financière préservée : la capacité de désendettement du Bassin de Pompey est de 3,1 ans quand le seuil d'alerte se situe généralement entre 10 et 12 années.



Une intercommunalité qui poursuit son développement.

Le Bassin de Pompey poursuit son développement en priorisant des projets à haute valeur environnementale, d'inclusion ainsi qu'une politique d'achats durables